



HAL
open science

Une épreuve sociale totale. Le chômage des licenciés de Moulinex

Manuella Roupnel-Fuentes

► **To cite this version:**

Manuella Roupnel-Fuentes. Une épreuve sociale totale. Le chômage des licenciés de Moulinex. Société, chômage et reproduction sociale, 2017. hal-02864879

HAL Id: hal-02864879

<https://hal.science/hal-02864879>

Submitted on 11 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une épreuve sociale totale. Le chômage des licenciés de Moulinex

in

"Société, chômage et reproduction sociale" sous la direction de C.Karakioulafis et M.Spyridakis, ed, Gutenberg, 2017

Manuella Roupnel-Fuentes¹

Ce chapitre porte sur les effets de la perte d'emploi subie par les salariés licenciés de Moulinex suite à la faillite en septembre 2001 du fabricant français de petit électroménager. Ce licenciement massif causa, après la reprise par son concurrent français le groupe Seb, une perte d'environ 3000 emplois directs dans les 5 usines toutes situées dans la région de Basse-Normandie² : Alençon, Bayeux, Cormelles-le-Royal près de Caen, Falaise, Saint-Lô.

La catastrophe économique et sociale, une des plus importantes que la France ait connue dans son histoire industrielle, peut se rapprocher de celles analysées dans d'autres études conduites dans le domaine du chômage de masse (Bakke, 1930, 1940 ; Komarovskiy 1940) et notamment l'enquête monographique menée dans les années 1930 à Mariantal en Basse-Autriche par Paul F. Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel (1981). La fermeture de l'unique entreprise de la petite bourgade plongea alors la communauté villageoise dans une détresse généralisée. Outre la misère des familles, les auteurs observent qu'avec le temps, l'absence de travail conduit à la perte de la notion du temps, le manque d'intérêt pour les événements ne touchant pas directement les besoins de base. Dans ce « village au chômage », la population est apparue aux sociologues américains sous les traits d'une « communauté lasse », aux horizons écourtés dont la gestion du quotidien se réalise au jour le jour : « ici vivent des gens qui se sont habitués à posséder moins, à entreprendre moins et à espérer moins que ce qui est considéré comme nécessaire à une existence ordinaire » (Lazarsfeld *et al.*, 1981, p. 67).

Le chômage conduit également à un phénomène de « décivilisation » (De Montlibert, 2001) c'est-à-dire qu'il retire à l'homme une partie de ce qui fonde son humanité : sa sociabilité et sa socialité. Avec l'absence d'activité de travail, les individus se coupent de leurs solidarités et réduisent leurs interactions sociales. Les sentiments d'humiliation et de honte qui découlent d'un statut considéré comme inférieur, amènent souvent à une réclusion domiciliaire qui aggrave l'isolement. La perte d'emploi met en échec les projets d'avenir et induit une crise forte des valeurs et des croyances. Louis Pinto dans l'ouvrage dirigé par Pierre Bourdieu, *La Misère du Monde*, a étudié les retombées du chômage sur un groupe de cadres :

¹ Enseignant-chercheur en sociologie à l'université d'Angers et membre du laboratoire de géographie sociale ESO (Espaces et Sociétés)

² La Basse-Normandie est une ancienne région administrative française, qui regroupe les trois départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, et qui a fusionné avec la Haute-Normandie le 1^{er} janvier 2016, pour former la région Normandie.

« Le licenciement met les individus hors jeu pour une durée indéfinie et précipite un effondrement des anticipations : en plus de la diminution des revenus, il apporte une invalidation des prétentions sur l'avenir qui tend à anéantir ou à dévaluer la plupart des possibles contenus dans la condition professionnelle antérieure » (p 889).

Il importe aussi de considérer la place occupée par le travail et le rapport à celui-ci comme cadre structurant de l'expérience vécue. Dominique Schnapper (1994), dans sa célèbre étude française *L'épreuve du chômage*, rappelle que pour de nombreuses personnes sans emploi, « le non-travail continue à n'être que l'envers, le négatif du travail » (p. 249). Le chômage doit s'interpréter sous l'angle d'une double privation, celle d'un emploi et celle des bénéfices sociaux et spatio-temporels qui encadraient la vie de travail ainsi que les nombreux « à côtés » ou « bide-sets » (Becker, 1960).

Pour une bonne partie des licenciés de Moulinex, l'épreuve de la perte d'emploi peut être assimilée à ce que Dominique Schnapper (1994) appelle le *chômage total*. Avec le licenciement, les salariés perdent ce qui était constitutif d'une bonne partie de leur identité. Le chômage est synonyme de perte, de déchéance et de profonde humiliation. L'irruption du licenciement dans la carrière des salariés de Moulinex, qui bénéficiaient tous d'un CDI³, s'apparente à un phénomène de « déstabilisation des stables », terme que Robert Castel emprunte à Margaret Maruani et Danièle Linhart pour désigner : « une partie de la classe ouvrière intégrée et des salariés de la petite classe moyenne (est) menacée de basculement » (Castel, 1995, p. 661-662), vers le chômage, notamment de longue durée et vers des dispositifs d'assistance.

Pour tenter d'éviter cette issue, le droit français prévoit la mise en place d'un plan social⁴ qui rassemble un certain nombre de mesures et notamment sur chaque site fermé, des « cellules de reclassement » c'est-à-dire des structures temporaires et spécialisées chargées de soutenir les licenciés dans la recherche d'un nouvel emploi et de « solutions » sociales. En effet, la notion de reclassement ne correspond pas seulement à l'idée de réinsertion professionnelle. Elle englobe aussi toute situation qui, sous certaines conditions, notamment d'âge, permettent d'échapper au chômage. C'est le cas des « mesures d'âge », c'est-à-dire des dispositifs permettant d'entrer en retraite anticipée (ou préretraite) ou d'être inscrit au chômage sans avoir à rechercher d'emploi. Deux ans après le licenciement, ces mesures ont concerné près de 40% des anciens salariés de Moulinex

Mais le nombre important de licenciés à replacer dans l'emploi dans une région déjà sinistrée par de précédentes fermetures d'entreprises explique en bonne partie la difficulté des cellules de reclassement à atteindre leur objectif : proposer à chaque salarié trois offres d'emploi en contrat à durée indéterminée, à proximité de leur lieu d'habitation et ne représentant pas moins que 80% de leur précédent salaire chez Moulinex. L'autre difficulté tient aux caractéristiques sociales et professionnelles d'une bonne partie des salariés concernés par le marché du travail et qui sont pénalisantes sur le marché de l'emploi : la main-d'œuvre à replacer dans l'emploi était plus souvent ouvrière, féminine, peu qualifiée et âgée. Elle se composait en effet à 41% d'agents de

³ Contrat à Durée Indéterminée

⁴ Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), nouveau terme pour désigner un plan social.

production et à 30% d'ouvriers qualifiés. Plus de la moitié des ex-Moulinex n'avait pas de diplôme (et 30% possédait un CAP ou un BEP⁵ et 13% un diplôme supérieur au baccalauréat), les femmes étaient légèrement plus nombreuses en moyenne que les hommes et l'âge moyen au moment du licenciement était de 47 ans. La concentration chez une partie notable des anciens Moulinex de traits sociaux et professionnels explique les problèmes d'employabilité rencontrés amenant une frange importante à connaître un chômage prolongé. Au final, les résultats de l'enquête par questionnaire menée deux ans après le licenciement révèlent que la moitié des personnes concernées par un retour sur le marché du travail est restée sans solution (emploi ou sociale) et placée dans la situation d'avoir à retrouver un emploi ou une formation dans les années à venir. L'autre moitié a pu retrouver un nouvel emploi, que celui-ci soit temporaire ou durable. Notons que pour les femmes, les emplois retrouvés étaient majoritairement en contrats à durée déterminée et/ou à temps

Cette recherche sur le devenir des anciens salariés de Moulinex a été menée dans le cadre de ma thèse de doctorat de sociologie intitulée « Une rupture sociale » et dirigée par Serge Paugam à l'École des hautes études en sciences sociales (Paris). Mon entrée « sur le terrain », c'est-à-dire sur les anciens sites de production normands a eu lieu en septembre 2002, soit un an après la liquidation judiciaire de Moulinex, en grande partie grâce à l'aide de représentants syndicaux. Ces derniers ont manifesté un vif intérêt pour l'étude et m'ont beaucoup aidée à justifier ma présence aux yeux des ex-salariés. La prise de contact facilitée, j'ai pu assez rapidement réaliser une série d'entretiens exploratoires avec des licenciés de Moulinex dans le double but de récolter des informations et de m'imprégner de leur univers linguistique afin de poser les questions les plus adaptées.

A l'automne 2003 s'est déroulée la passation de questionnaires au domicile de 830 anciens salariés afin de connaître les conséquences du licenciement et ce qu'ils étaient devenus deux ans après. Au cours de cette phase, le passage de certains questionnaires ont été enregistrés sur bande sonore afin de saisir les échanges entre enquêteurs et enquêtés⁶. Afin de mieux comprendre les conséquences négatives de la perte d'emploi, une quinzaine d'entretiens approfondis ont été réalisés en 2004 dont 6 d'entre eux vont être analysés dans le présent article.

Ces entretiens biographiques rapportent les différentes ruptures qui ont émaillé le parcours de ces salariés de Moulinex depuis leur licenciement et comment ces ruptures se cumulent (Paugam, 2006), s'articulent et se répondent entre elles, selon ce qu'il est possible d'appeler un « effet dominos »⁷. Cet « effet dominos » est proche du « *cycle de la désinsertion sociale* » décrit par Vincent de Gaulejac et Isabel Taboada Léonetti (1994). « La chaîne : précarité, misère, mépris, perte symbolique de l'utilité... » (p. 32) dessine un cercle vicieux qui devient un serpent se mordant la queue. Se met en effet en place une circularité, un engrenage, un enchaînement des méfaits du chômage rendant difficile l'établissement d'un rapport de causalité entre les événements, en raison de l'effet combinatoire et amplificateur des points de vulnérabilité. La propagation des méfaits du licenciement sur les différents domaines de la vie d'un individu se trouve favorisée par le maillage très serré qui caractérise les relations sociales entourant un individu. La

⁵ Certification d'aptitude professionnelle et brevet d'études professionnelles

⁶ Les données quantitatives et leur analyse statistique couplées aux extraits de ces « questionnaires enregistrés » sont présentées dans mon ouvrage : *Les chômeurs de Moulinex*.

⁷ Barry Bluestone et Bennett Harrison (1982) parlent de l'effet ricochet ou en cascade ("Ripple"Effects) des conséquences du chômage sur les autres sphères d'intégration de l'individu.

représentation sous forme concentrique, que Georg Simmel (1999) fournit des différents cercles sociaux qui entourent un individu, semble bien refléter l'interpénétration des sphères conjugales, familiales, amicales et de voisinage. Serge Paugam (2006) a mis en lumière quatre types de liens sociaux : le lien de filiation, le lien de participation élective, le lien de participation organique et le lien de citoyenneté. Dans le cas d'une grande entreprise comme Moulinex, ces différents liens se trouvent souvent emboîtés les uns aux autres, ils se confondent même. Deux collègues de travail peuvent être à la fois beaux-frères, amis et compagnons syndicaux. Les conséquences d'une suppression massive d'emplois se trouvent démultipliées en raison de l'entremêlement des relations tissées entre les individus ayant perdu leur emploi. La personne licenciée est aussi très souvent un frère, un beau-frère ou le conjoint d'un autre licencié. La rupture de l'emploi constitue bien une épreuve totale. Ce constat se vérifie dans les différentes sphères de l'intégration de l'individu qui sont mises en jeu dans le chômage.

Par rapport au questionnaire, la méthode de l'entretien permet de saisir la diversité et la complexité des registres langagiers mobilisés (Demazière, Dubar, 1997) ainsi que l'expérience subjectivement vécue de la perte d'emploi. Les séquences biographiques des licenciés qui sont mobilisées dans cette partie aident également à saisir le processus cumulatif et en spirale du chômage. On gardera toutefois à l'esprit les défauts de cette méthodologie que Pierre Bourdieu (1986) présente sous le terme d'*illusion biographique* :

« On est sans doute en droit de supposer que le récit autobiographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en *étapes* d'un développement nécessaire. » (p. 69)

Malgré les inconvénients des enquêtes rétrospectives s'appuyant sur une reconstruction de récits de vie, l'apport d'une telle approche est de pouvoir éclairer les mécanismes d'enchaînement des effets négatifs produits par la perte d'emploi. Je m'attacherai ici à mettre en évidence comment la fin de l'emploi chez Moulinex inaugure un « retournement du sens de l'intégration » (partie 1) puis ensuite la manière dont les différentes ruptures (sociales, économiques, identitaires...) s'enclenchent entre elles (partie 2) et comment cet « effet dominos » augmente les risques de vulnérabilité des individus concernés et de disqualification sociale (partie 3).

I. Le retournement du sens de l'intégration

Les 6 anciens salariés, sur lesquelles repose l'analyse proposée ici, partagent des caractéristiques individuelles, professionnelles, sociales et économiques qui les placent dans une situation de fragilité morale et chacun d'entre eux dit avoir vécu douloureusement leur licenciement. Pourtant la place occupée par le travail est élevée aux plus hauts rangs des priorités personnelles et commande le recours à un emploi même au prix d'une désorganisation de sa vie sociale et familiale. Les six personnes dont des extraits d'interview vont être présentés ici étaient parfaitement intégrées voire

surintégrées dans leur milieu professionnel passé et avaient même développé une forme de dépendance à l'égard de l'entreprise comme on va le voir à présent.

Si on ne peut écarter un certain effet d'embellissement du passé professionnel, la rupture avec l'emploi est décrite par les personnes interviewées comme très durement vécue en raison du grand rapport de proximité et d'attachement qu'elles entretenaient avec l'entreprise. Mme T. était très active chez Moulinex. Outre son travail d'agent de production, elle s'occupait de la ludothèque qui était gérée par le comité d'entreprise. Madame R. est une ancienne collègue de Madame T. et tout comme elle, elle travaillait en tant qu'agent de production dans l'entreprise d'électroménager. Militantes, elles disent toutes deux avoir toujours été solidaires dans les diverses grèves et manifestations auxquelles elles ont participé activement tout au long de leur carrière chez Moulinex. Bien qu'« ouvrière », Mme R. explique qu'elle trouvait dans son travail une grande satisfaction. Elle se dit particulièrement fière d'être intervenue dans différents ateliers et sur différents produits mais regrette toutefois que, dans les derniers temps de restructuration de l'entreprise, les mauvaises relations de travail aient entaché les relations de camaraderies entre les salariés.

Depuis le licenciement, M. M. explique être resté à "l'heure Moulinex". Le travail de nuit dans l'entreprise d'électroménager a laissé une empreinte forte sur son rythme de vie et lui provoque même des réveils nocturnes. Il berce à présent dans une forme de nostalgie duquel il ne sort pas réellement. Il aimait son emploi chez Moulinex et plus que tout se réjouissait de retrouver l'ambiance chaleureuse qui régnait dans son atelier. Monsieur M. cultive un souvenir impérissable du "conflit", c'est-à-dire du dernier mouvement social mis en place par les salariés lors de l'annonce du dépôt de bilan de Moulinex. Il en tire la fierté de s'être battu jusqu'au bout et pour une cause collective et juste :

"La Banque de France à Paris c'était bien aussi (...). On est parti à cinq heures du matin de chez Leclerc (nom d'un hypermarché), on est arrivé à Paris. On a pris le métro (...). D'abord, on est arrivé à la CGT⁸ à Paris. Après, on a pris le métro et puis on est descendu à une porte qui nous donnait juste, presque en face de la porte de la Banque de France. Et après, on est rentré là-dedans on était, je ne sais pas combien, 120, 130 !" (M. M., homme, 49 ans, seul, agent de production chez Moulinex, Cormelles, inscrit à l'ANPE.)

Comme beaucoup de ses anciens collègues, en plus de son attachement à Moulinex, Mme J. présente un attachement fort à la valeur travail. Elle aimait plus que tout l'occupation que lui fournissait un travail intense mais varié : "C'était une habitude, moi j'aime bien tout ce qui remue, tout ce qui ..., ah oui, j'aimais bien mon travail, on avait beau dire, c'était l'usine, c'était Moulinex, moi j'aimais bien" (Mme J., femme, 47 ans, seule, agent de production chez Moulinex, Cormelles, en CDD à temps plein.)

Après ce retour sur le lien à l'entreprise, voyons à présent comment le licenciement est à l'origine d'un renversement du sens de l'intégration professionnelle des personnes, c'est-à-dire comment des éléments biographiques des personnes (problèmes de santé, endettement notamment) se sont mus en problèmes quasiment insurmontables depuis le licenciement. C'est le cas par exemple, des problèmes de santé qui, dans le travail chez

⁸ La Confédération Générale du Travail est un syndicat français de salariés créé en 1895 et l'une des principales organisations syndicales de salariés dans les élections aux comités d'entreprise.

Moulinex, étaient connus et donnaient lieu à un aménagement, hors de l'emploi, deviennent de véritables handicaps qui jouent contre la réinsertion professionnelle.

Les 6 personnes interrogées ont en commun avec beaucoup d'autres anciens salariés d'avoir travaillé depuis longtemps chez le fabricant d'électroménager. Au moment du licenciement, l'ancienneté moyenne chez Moulinex était élevée : 26 années en moyenne. La recherche d'un nouvel emploi place alors les candidats à l'embauche devant des remises en cause, des doutes et un grand nombre d'angoisses. Mme S. explique que la fin de son emploi l'a placée devant l'incertitude et l'inconnu. La perspective d'affronter des situations nouvelles ou de se retrouver en position d'être jugée, la rend nerveuse :

"Parce qu'on est quand même 28 ans dans une boîte, je ne sais pas, on connaît du monde, on connaît notre travail. Que là, si on retrouve un autre travail, déjà, il faut savoir si on va y arriver, que là, le matin on se levait, même ils nous mettaient à d'autres places, on savait plus ou moins qu'on allait y arriver. Que, trouver un autre travail, comme là, quand j'ai été à la cantine, je suis arrivée, j'étais toute tremblante parce que je me disais : "Est-ce que je vais arriver à faire ma journée, qu'est-ce qu'ils vont me demander?". Qu'à l'usine, plus ou moins, même si on allait à d'autres places, c'était toujours à peu près le même travail. Donc, on savait qu'on allait y arriver." (Mme S., femme, 52 ans, agent de production chez Moulinex, Saint-Lô, inscrite à l'ANPE.)

M. M. était agent de production⁹ chez Moulinex où, en raison de ses problèmes de scoliose, il occupait un poste aménagé. Son handicap était connu de ses supérieurs et semblait ne poser aucun problème particulier à son intégration dans l'entreprise. En échange de cette marque de bienveillance fournie par l'entreprise, M. M. s'était mis un point d'honneur à ne pas user d'une journée de congé maladie.

"Je venais avec mon petit traitement et tout ce que j'avais. Mon chef savait bien, ça m'arrivait de me masser les épaules, tout ça. Alors si ça pouvait attendre la pause, c'était bien, autrement j'y allais vite fait et puis on me remplaçait et je prenais mon traitement parce que... D'abord, je n'ai pas arrêté une seule fois. J'ai pas eu un seul arrêt avant que le poste ait été aménagé." (M. M.)

Egalement atteint d'une maladie du cœur rare, M. M. se savait déjà fragilisé. Mais effet ou coïncidence, M. M. s'est trouvé hospitalisé après le licenciement en raison d'un arrêt cardiaque qui a très fortement diminué ses capacités physiques. Les mouvements de M. M. sont lents et calculés. Malgré ses problèmes de santé, M. M. ne tarit pas d'envie de retrouver un emploi et "le contact social" d'une équipe de travail. Il réclame un "droit au travail" mais son statut de "COTOREP¹⁰" le contraint dans sa recherche et cette restriction est très mal vécue par lui. Les traitements médicaux de M. M. lui ont fait perdre l'appétit et le sommeil. En raison des effets de somnolence causés par la prise de ces médicaments, sa journée se trouve très réduite : "Ah oui, je n'arrive pas à m'endormir. J'évite d'avoir des rendez-vous le matin parce que je suis un robot..." La

⁹ Le terme « agent de production » est une autre dénomination qui correspond à celle d'ouvrier spécialisé ou ouvrier non qualifié.

¹⁰ La Commission Technique d'Orientation et de REclassement Professionnel (COTOREP) est une ancienne institution française. La Cotorep gérait les problèmes liés au handicap et notamment à la réinsertion professionnelle des handicapés.

situation de M. M. montre combien les problèmes de santé interfèrent également sur la vie sociale des personnes.

On trouve, chez l'ensemble des interviewés, un souhait fort de pouvoir se réinscrire dans un emploi. Mais les problèmes de santé (tout comme des problèmes d'illettrisme), qui étaient connus dans l'entreprise et qui faisaient l'objet d'un aménagement particulier dans l'emploi, constituent hors de celui-ci un obstacle majeur à leur projet de réinsertion professionnelle. Mme R. voit tous les chemins vers l'emploi barrés par des problèmes particulièrement handicapants : antécédent de crise cardiaque, hernie discale, problèmes aux épaules. Après avoir tenté de cacher son état de santé afin d'accroître ses chances de réinsertion professionnelle, elle envisage à présent de préparer un dossier pour recevoir une pension d'invalidité, ce qui serait une manière d'échapper au chômage :

"Dès que j'annonce ma maladie, je n'ai pas le choix, personne veut de moi. Alors, Cap Emploi¹¹ s'est occupé de moi là. J'étais trois mois en formation avec eux là, pour savoir quel travail je pourrais faire, eux ont voulu voir avec mes problèmes de santé. Alors moi j'étais contente, on a fait plein de trucs, c'était intéressant parce que là, on pouvait savoir quel métier je pouvais faire. Bon moi après, on me disait : "oui, mais là, dans cette branche-là, y a pas de travail". Alors j'ai trouvé plein de trucs, mais par rapport à ma santé, eh bien y en a aucun que je peux faire, aucun. Elle (responsable de Cap Emploi) m'a recontactée au mois d'août là, elle va essayer de demander une pension d'invalidité parce que je ne peux pas travailler, elle m'a dit : personne ne voudra de vous." (Mme R.)

Madame S., tout comme M. M., souffre de pathologies invalidantes. Mme S. est atteinte d'une arthrose cervicale et d'une arthrose au niveau du dos. Chez Moulinex, elle bénéficiait d'une place aménagée à son handicap et d'une surveillance médicale de l'évolution de son état de santé : "j'avais toujours une place assise parce que j'étais passée par le médecin du travail, il m'avait marqué sur la fiche : place assise et sans port de charge. Comme ça, c'était bien, le médecin, il était bien".

Madame A. est également atteinte d'une arthrose cervicale très avancée qu'elle a développée dans son travail chez Moulinex. Mme A. doit retrouver un emploi mais elle a déjà essuyé de nombreux échecs en raison de son âge et de son manque d'expérience dans d'autres domaines professionnels. Mme A. dit se sentir sans valeur professionnelle et a le sentiment de n'avoir "rien dans les mains" :

"Actuellement, ils nous font faire des stages, mais ça nous donne pas de travail hein. Moi j'ai voulu aller à la collectivité, employée de collectivité, j'ai fait un stage en crèche. En fin de stage : "Au revoir Madame, c'est bien". Voilà. Y'a rien au bout." (Mme A.)

Mme T. a travaillé 31 ans chez Moulinex, en tant qu'agent de production. Avant la fermeture de l'entreprise, son mari et elle avaient contracté plusieurs crédits à la consommation. Deux mois après le dépôt de bilan de Moulinex, son conjoint la quitte en la laissant avec des sommes importantes à rembourser chaque mois :

¹¹ Cap Emploi est une association d'aide aux demandeurs d'emploi atteints d'un handicap.

"Les crédits que j'ai, j'ai encore beaucoup à donner. Je donne tous les mois. Si vous voulez, ils me prennent ça sur mon compte. Quand mes ASSEDIC¹² arrivent, ils me prennent tout.

Relance : Il vous reste le loyer à payer?

Ben là, j'ai des loyers de retard. Je ne m'en sors plus." (Mme T., femme, 55 ans, seule, agent de production chez Moulinex, Cormelles, ACA¹³)

Ponctuellement son fils aîné et son ex-mari lui fournissent des colis alimentaires ou un peu d'argent pour elle et ses deux enfants de 13 et 15 ans qui sont à sa charge. Mais bénéficiant à cette époque de l'Allocation Chômeur Agé (ACA), Mme T. souffre de ne pouvoir faire reconnaître ses droits pour bénéficier d'une aide de subsistance auprès des services sociaux. Chez Moulinex, elle avait fait l'acquisition d'actions qui l'empêchent de mener à bien sa procédure de mise en surendettement. Sa situation est tout à fait caractéristique d'une situation que l'on peut qualifier d' "impasse statutaire". En tant que bénéficiaire de l'ACA, Mme T. est contrainte à l'inactivité professionnelle et ne peut accroître ses revenus actuels qui ne suffisent pas à la faire vivre et à sortir de la spirale infernale de l'endettement.

Pour pouvoir rembourser la totalité des prêts immobiliers, Mme R. a versé l'ensemble de sa prime de licenciement à sa banque. Il lui reste encore plusieurs années avant de devenir définitivement propriétaire de sa maison. Elle envisage à contrecœur l'éventualité d'avoir à la vendre et se retrouve alors devant le problème de la recherche d'un logement à loyer modéré. Mais déménager pour vivre en appartement la priverait d'un certain nombre d'activités domestiques, de bricolage ou de jardinage, ce qui s'avérerait néfaste pour son bien-être personnel. Mme R. décrit une situation « d'impasse » : propriétaire de sa maison elle ne peut demander l'assistance et se dessaisir de son bien immobilier en la mettant en vente ne pourrait faire qu'aggraver sa détresse morale. Mme R. vit très mal la perspective de se trouver sans ressources et avec des dettes à rembourser. Maintenir son budget à flot est devenu obsédant et lui provoque un stress permanent :

"Et puis d'aller à ma boîte aux lettres, chercher le courrier, j'me dis : qu'est-ce que je vais encore avoir à payer? Ah ça me rend malade tout ça. Ma sœur, elle voit quand j'suis pas bien, elle me dit : "Oh toi, t'as reçu une mauvaise nouvelle !?". Je lui dis que oui."

(Mme R., femme, 49 ans, seule, agent de production chez Moulinex, Cormelles, inscrite à l'ANPE.)

Le licenciement économique a eu pour effet non seulement de rompre cette insertion professionnelle mais aussi de rendre problématique des situations qui dans l'emploi ne l'étaient pas : leur état de santé physique et leur situation financière (faible revenu, endettement). Ces personnes font l'expérience d'un retournement du sens de leur

¹² L'association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Assédic) était une association française loi de 1901, créée en 1958. Elle a fusionné en 2008 avec l'ANPE pour former Pôle emploi. L'assédic avait pour principales missions de procéder à l'inscription des demandeurs d'emploi et de recouvrer les cotisations sociales et effectuer le paiement des indemnités de chômage.

¹³ L'ACA était l'allocation chômeurs âgés, une aide versée aux chômeurs de moins de 60 ans ayant suffisamment travaillé pour toucher une allocation jusqu'à leur retraite. Cette aide a disparu en 2002.

intégration professionnelle dans le sens où les arrangements que procurait l'emploi dans une grande entreprise comme Moulinex s'érigent en obstacles contre leur réhabilitation professionnelle, sociale et personnelle. L'univers social de ces personnes est atrophié par le manque de contacts humains réguliers que fournissait l'activité professionnelle. Les problèmes de santé, les traites en cours, le paiement des loyers ou les remboursements financiers, parfaitement assumés par les personnes au cours de leur carrière chez Moulinex, se transforment en un fardeau en cas de chômage. La part occupée par les charges fixes devient vite majoritaire dans un budget et fait courir le risque d'une marginalisation économique. Ils savent leurs droits quasi épuisés et le niveau de vie atteint grâce aux années de travail chez Moulinex se retourne contre eux. Pas assez endettés pour pouvoir être reconnus en surendettement, pas assez malades pour prétendre à l'allocation adultes handicapés... Ces personnes se retrouvent alors à une situation qu'on peut qualifier d'"impasse statutaire".

II. L' « effet dominos » des méfaits du chômage

La plupart de ces 6 interviewés rencontre, depuis la fin de l'emploi chez Moulinex, des difficultés financières et des difficultés dans leur parcours de retour vers un emploi stable en raison principalement de problèmes de santé handicapants, de leur ancienneté relativement élevée dans l'emploi et de leur faible qualification. Ces personnes souffrent également d'un isolement familial, conjugal ou amical et, du fait des problèmes auxquels elles font face sur le marché du travail, en arrivent à perdre confiance en elles et en la possibilité d'un avenir meilleur. Elles savent que le temps joue contre leur réinsertion professionnelle en raison des "blancs" dans leur Curriculum Vitae, du découragement qui les guette, de l'effritement des contacts sociaux... La rupture avec une activité structurante telle que son activité professionnelle mais aussi la diminution des ressources économiques qui en découle agissent négativement sur la santé morale.

Le recours aux médicaments et l'amaigrissement donnent un signal fort du profond mal-être qui touche particulièrement les anciennes salariées. Mme J., consomme en continu depuis la fin de son travail chez Moulinex des anti-dépresseurs (proxène et prozac). Malgré son traitement, son discours est coupé de pleurs et de silences endurés. L'appartement où s'est déroulée la rencontre est chaleureux, chaud, douillet, la personne s'y sent bien assurément. Les rayons de soleil éclairent une pièce ordonnée jusqu'au moindre détail et décorée avec goût. Pourtant quelque chose sonne faux dans cet espace. La longue table et le buffet, tous deux en bois massif, occupent la moitié du salon, l'imposante horloge a un carillon qui sonne fort dans ce petit appartement, d'ailleurs il a gêné les voisins au début de l'aménagement de la personne. L'ameublement semble démesurément grand, disproportionné pour ce logement. Les meubles sont luisants et chargés d'histoire tout comme les yeux de Mme J. Tout ce mobilier se trouvait dans son pavillon situé en pleine campagne. Mme J. avait un conjoint avec qui elle dit entretenir de bons rapports aujourd'hui encore. Mais depuis le licenciement, elle a plongé dans une dépression dont elle n'était pas sortie au moment de l'entretien et a décidé de demander le divorce car dit-elle : « je ne supportais plus que mon mari me voit comme ça ». La fin de son emploi chez Moulinex est à l'origine de sa séparation et d'une déchéance qu'elle dépeint comme totale :

"J'ai tout perdu, j'ai perdu ma maison, j'ai perdu mon mari, j'ai perdu mon travail, j'ai tout perdu". (Mme J.)

Mme J. se décrit comme une personne discrète, peu encline à se mettre en valeur ou à faire partager ses problèmes. Elle dit avoir essayé de recourir à une aide thérapeutique sur les conseils de son conjoint mais la tentative a été vaine. Mme J. a le sentiment d'être seule face à sa détresse et dans l'incapacité d'en faire part ou d'être comprise des autres personnes :

"Mon mari voulait à tout prix que j'aille voir un psy, j'y suis allée mais je n'ai pas pu, je suis allée une fois, mais j'ai pas pu, pis parler de quoi, je ne sais pas je ne pouvais pas, j'ai été une fois et j'ai arrêté." (Mme J.)

En se séparant de son conjoint, Mme J. s'est coupée d'une partie de ses relations amicales, ce qui est venu accentuer son isolement social :

"J'évite les gens, j'évite, je vais faire mes courses et puis, plus ou moins je craquais." (Mme J.)

La diminution des contacts sociaux amène à une moindre participation aux manifestations collectives comme les réunions d'anciens salariés. Pour ne pas avoir à rencontrer d'anciens collègues, Mme J. limite ses visites à la cellule de reclassement placée sur l'ancien site de Moulinex, au seul motif d'y faire des photocopies ou de rencontrer le consultant en charge de son dossier. Assister aux réunions syndicales lui est devenu insupportable en raison des questions, des jugements et de l'incompréhension de ses anciens collègues face à sa souffrance personnelle :

"(...) ça a été très dur, j'en rencontre des fois, j'avais maigri de 18 kilos, "qu'est-ce qu'il t'arrive ?". "Ben oui avec l'emploi". "T'es folle de te rendre malade pour ça". Je dis oui mais c'est comme ça, non y en a qui se plaisent comme ça, ils promènent leur chien, mais bon c'est des cas sociaux aussi, je veux pas finir à la demi-lune (hôpital psychiatrique), attends, c'est pour ça que je ne préfère pas aller aux réunions, j'évite beaucoup de gens, j'évite" (Mme J.)

Retrouver un emploi est devenu une priorité pour Mme J.. Sa recherche d'emploi était frénétique, acharnée, sans répit et se présente pour elle comme un moyen d'être encore acteur de sa vie et de son devenir. Après de nombreux échecs, finalement sa persévérance a payé et Mme J. a pu retrouver un poste de nuit d'assistante de vie dans une maison de retraite. Mais retour à l'emploi ne signifie pas nécessairement retour à l'équilibre et à une vie stabilisée.

Le fait d'avoir retrouvé un emploi semble toutefois lui conférer une tranquillité d'esprit, un apaisement, un moment de répit. Mais il apparaît nettement que ce type de réinsertion professionnelle ne favorise pas un retour à un équilibre personnel et social. Les horaires désorganisent encore plus sa vie sociale déjà réduite à quelques rencontres fortuites de voisinage ou aux coups de téléphone avec ses enfants. La prise des médicaments couplée à la fatigue physique et morale de son travail font prolonger la durée de son sommeil diurne.

"Je sortais, j'allais dans les magasins, je sortais, mais là avec les horaires que je fais, c'est de moins en moins possible. Je rentre il est 7 heures, des fois je me lève il est 5 heures, je repars à 8 heures, ça va parce que je suis toute seule mais c'est vrai que c'est pas une vie non plus.

Relance : Vous vous retrouvez en décalage avec les horaires des magasins?

Non, on peut pas faire les magasins, je suis obligée de mettre mon réveil à sonner, je suis obligée autrement je ne ferais rien.

Relance : Il faut se forcer?

Comme là aujourd'hui, je me suis levée à 10 heures, parce que vous veniez sinon je me serai levée à 2 heures, et puis je serais allée faire deux trois courses, je vais me reposer ce soir, sinon c'est vrai qu'on voit pas les jours." (Mme J.)

Le vœu le plus cher de Mme J. est de ne plus avoir à connaître le chômage et l'inactivité professionnelle à laquelle il contraint :

"J'espère finir là-bas, même si c'est dur, j'espère finir là-bas, parce que aller où ? C'est ça, si y a une usine qui ouvre j'aurais bien aimé rentrer en usine, mais j'y crois pas". (Mme J.)

Le futur ne lui inspire plus confiance. Malgré l'espoir qu'elle place dans une insertion durable, elle dit ne pas sentir avoir renoué avec une situation qui lui confère une stabilité personnelle, émotionnelle et sociale :

"Pour moi non on est toujours chômeur, toujours à la recherche d'un emploi, quand j'entendais hier soir, plus de la moitié (des Moulinex a retrouvé un emploi), c'est pas possible, j'aimerais bien savoir où ils ont retrouvé du travail, c'est des CDD, quand j'entends qu'ils nous appellent pour deux trois jours, j'ai une collègue, ils l'ont appelée pour une journée que pour faire l'inventaire, autrement je me vois pas, là quand on m'a dit trois mois j'étais contente, ah bon oui, même si c'est dur, on est occupé." (Mme J.)

Au moment de l'enquête, Madame A. expliquait recevoir pour la première fois un revenu inférieur à 500 euros au titre de l'Allocation Spécifique de Solidarité. Elle vit maritalement avec son compagnon qui a un emploi fixe dans une entreprise publique. Malgré le soutien financier de son conjoint, Mme A. vit durement la sanction financière que représente la sortie du dispositif de droit commun du chômage. Le salaire versé chez Moulinex était assez faible par son montant, mais constituait pour elle une assurance sur l'avenir et une indépendance financière. Elle dit ne plus oser désormais se projeter dans le futur même proche et a diminué la pratique de ses loisirs. L'affaiblissement des ressources financières causé par le chômage produit des effets à deux niveaux. La première conséquence de la rupture avec un emploi rémunéré est, bien sûr, la baisse du niveau de vie qui conduit à un risque d'appauvrissement du ménage. La diminution du revenu a aussi eu pour effet de faire grandir la part que représente dans le budget le montant du remboursement des traites immobilières, des dettes en cours ou des achats de consommation de base. La seconde conséquence se situe à un niveau symbolique. La restriction des ressources conduit à la perte de son indépendance économique et signifie alors une allégeance plus grande à son conjoint pourvoyeur de revenus ou aux institutions bancaires ou sociétés de crédits. Pour beaucoup de femmes, le salaire gagné même durement était la marque d'une maîtrise de sa destinée. Ce dessaisissement est tout particulièrement mal vécu pour ces travailleurs et les travailleuses, habitués dès leur plus jeune âge à "ramener de l'argent à la maison".

Les conséquences de la privation d'emploi et des repères sociaux et spatio-temporels qu'il procurait rejaillissent sur la santé et le bien-être des individus. L'effet de déstructuration de la perte de son activité professionnelle conduit à un grand désarroi et à un fort sentiment d'inutilité pour ces travailleurs de toujours. Depuis la fin de Moulinex, Mme S. souffre dans sa vie de l'absence de buts et d'objectifs comme ceux que lui procurait le travail : retrouver ses collègues le matin, se réveiller pour aller au travail... Le licenciement conduit aussi à un rétrécissement du monde social et à une dilution des relations aux autres qui alimentent et entretiennent la détresse psychologique des individus. Mme A. sait que le danger de l'isolement social la guette : "On a l'impression qu'on est coupé du monde" explique-t-elle. Les restrictions budgétaires imposées par la fin de l'emploi et l'absence de but précis lui font renoncer à sortir de chez elle pour aller faire les boutiques ou "rencontrer du monde".

"On se renferme un petit peu. Non, on n'a pas envie de sortir". (Mme A)

Mme A. dit tourner en rond dans sa maison et s'aide de médicaments pour chasser son angoisse et les "mauvaises idées". Mme S. est mariée et son conjoint, qui est en invalidité, perçoit moins qu'un faible revenu. Sachant le malaise causé par le licenciement, les époux évitent de parler de Moulinex, ce qui limite leur conversation. Elle se trouve alors "enfermée" dans un rôle de soignante et recluse encore un peu plus dans sa maison. Depuis la fermeture de Moulinex, Mme. S. prend des sous-antidépresseurs pour pouvoir calmer ses crises de larmes qui reprennent systématiquement en cas d'arrêt de son traitement.

Le divorce de M. M. est bien antérieur à la fermeture de Moulinex. Ce dernier entretient toujours des rapports conflictuels avec son ex-femme. Il vit maintenant seul avec son second fils qui alterne des périodes de chômage et d'intérim. M. M. aimerait refaire sa vie mais ses projets personnels et affectifs sont suspendus à sa future opération du cœur et à ses problèmes d'emploi.

"Et puis, je ne sais pas, peut-être que j'aurais fait en sorte que je refasse ma vie, que là je ne veux emmener personne dans cette galère. Dans la galère d'un mec qui est handicapé, d'un mec qui n'a pas de boulot, d'un mec à charge." (M. M.)

Sa vie sociale est partagée entre visites médicales et réunions organisées par les syndicalistes, le jeudi. En dehors du cercle des anciens salariés et de quelques voisins, son fils et la petite amie de celui-ci sont ses seuls proches. Il trouve à présent un réconfort dans la pratique de la voyance où il y puise un sentiment d'utilité et un moyen de nouer quelques liens sociaux.

La rupture avec l'emploi a pu s'accompagner d'autres ruptures notamment sur le plan affectif. Mme R., tout comme Mme T., a dû subir sa séparation conjugale qui a eu lieu lors du mouvement social. Après s'être investie totalement dans la lutte, Mme R. s'est retrouvée seule, sans conjoint et retirée dans sa maison où elle se sentait dépérir :

"J'ai vécu avec quelqu'un seize ans là, et quand il a appris mon licenciement, il s'est tiré. Voilà, il a connu quelqu'un d'autre, pendant que je me battais ici... Je pouvais pas tout

faire, me battre ici pour mon travail, et lui, pendant ce temps-là, il avait trouvé quelqu'un d'autre qui l'a débauché dans un bar." (Mme R.)

Rentrée dans une profonde dépression, elle confie devoir à l'une de ses sœurs un soutien alimentaire et moral quand, dans certains moments, "ça ne va pas du tout". Mme R. se dit chanceuse d'avoir autour d'elle sa famille avec qui elle entretient des relations régulières. Elle aide une autre de ses sœurs très malade dans ses tâches domestiques et ainsi toutes les deux se fournissent une veille mutuelle par des coups de téléphone et des visites quotidiennes.

"C'est ma sœur qui me donne à manger, oui. Elle a bien vu que je pétais les plombs, que ça n'allait pas. Je ne l'aurais pas eue, y a longtemps que je serais déjà partie, je ne m'en cache pas. Quand mon copain, ça faisait 16 ans que je vivais avec lui, s'est barré, j'ai vu tout partir, ça m'est passé par la tête. J'ai été presque cinq, six mois, j'étais devant la table de ma salle, et puis j'étais là, je ne mangeais plus. Je vous dis, j'ai perdu huit kilos. Et là, je reperds mes cheveux, le docteur me donne un traitement pour ça parce que je suis trop, trop anxieuse." (Mme R.)

La perte de son emploi couplée à sa séparation conjugale ont porté un coup sévère à son moral. Pourtant Mme T. a remonté la pente en se nourrissant de la présence de ses enfants et petits-enfants ainsi que des contacts réguliers avec ses anciennes collègues. Pleinement investie chez Moulinex dans les activités du comité d'entreprise, elle continue à se rendre aux réunions hebdomadaires de l'association des ex-salariés. Ses responsabilités familiales et son rôle d'aidant auprès de sa tante lui sont salutaires d'un point de vue moral :

"Bon là, je travaille tous les mardis, je vais faire le ménage chez ma tante, mais elle a 82 ans, je lui fais son ménage, et comme ça, ça me fait un petit plus, elle me donne, elle me paye, elle me donne des sous (. . .) ça m'occupe. C'est vrai qu'on s'ennuie." (Mme T.)

Les séquences biographiques retenues rapportent les ruptures successives sur un plan à la fois personnel, conjugal, économique, social, professionnel et dont l'origine se trouve dans la rupture avec l'emploi. L'enclenchement de chacune de ces séquences renvoie à ce que l'on peut appeler l'"effet domino des méfaits du chômage" en raison de la combinaison des différentes ruptures produites par le chômage.

Mais la chaîne d'enclenchement des méfaits du chômage n'est pas linéaire. Ceux-ci se répondent entre eux. L'isolement social causé par la fin de l'emploi accroît le mal-être qui, à son tour, augmente les réflexes de fermeture aux autres. A mesure que les méfaits du chômage se mettent en place et s'auto-alimentent, les possibilités d'un retour à un équilibre s'éloignent. Toutefois il ne faut pas négliger les tentatives de briser le cercle vicieux : préserver et maintenir son réseau social proche (familial ou amical), accepter des emplois aux formes atypiques, s'investir dans une action bénévole. On a pu relever à plusieurs reprises un effet bénéfique des relations sociales, familiales et amicales sur le moral et l'équilibre psychologique des personnes. Egalement, la participation aux manifestations collectives ou aux réunions d'anciens salariés permettent d'entretenir son réseau de sociabilité. Des systèmes familiaux d'entraide et de solidarité se mettent en place et les statuts alternatifs au statut de salarié (aidant familial, bénévole, militant)

constituent des filets de sécurité au risque de désaffiliation sociale totale. Egalement on peut lire dans la détermination à retravailler de beaucoup de ces anciens salariés une volonté de maîtrise sur leur existence, le souhait de conserver sa dignité. Mais certains semblent aussi subir les effets du chômage sans ne pouvoir opposer que peu de prise sur le cours des événements de leur nouvelle vie. Au détour de certaines phrases, on peut déceler une certaine fragilité émotionnelle mais l'entretien ne permet pas d'aller plus loin.

III. Sur la pente de la disqualification sociale?

Les carrières de licenciés mènent-elles à des carrières d'assistés? Le devenir des anciens Moulinex est-il placé sur une pente descendante menant à des situations de disqualification sociale, c'est-à-dire à une situation où les personnes auraient assimilé l'identité et les rôles sociaux d'un statut socialement dévalorisé ? Selon la définition donnée par Serge Paugam (2000), celle-ci renvoie à "la logique de désignation et de l'étiquetage et de ses effets sur le plan identitaire". Il ajoute ensuite que cette situation ne se résume pas seulement à "l'effet de l'imposition par les travailleurs sociaux d'un statut social dégradé, ni non plus uniquement (à) l'apprentissage des rôles sociaux qui s'accordent à ce statut, c'est aussi l'acceptabilité - ou la non-acceptabilité - de la procédure de désignation ou de l'étiquetage" (p. 23 et 25).

Trois critères président donc à l'entrée dans une telle logique. D'abord, la disqualification sociale est une situation qui suit une inscription assez longue dans les circuits de l'assistance. C'est dans la durée que se mettent en place et s'intériorisent les rôles sociaux et notamment celui d'assisté. Ensuite, le statut de disqualifié est soumis à une certaine reconnaissance d'un statut inférieur de la part des services sociaux. Est pauvre, la personne qui est désignée comme telle (Simmel, 1999). Enfin, il est nécessaire que l'identité d'assisté soit acceptée comme telle par les intéressés eux-mêmes. En s'appropriant le statut d'assisté, les personnes sont plus à même de jouer dessus et de le retourner à leur avantage. La question énoncée au départ, à savoir celle d'une éventuelle assimilation du statut d'assisté par une partie des anciens Moulinex, va être analysée à la lumière des situations des six anciens salariés de Moulinex qui ont été présentées dans la partie précédente. Ces personnes ont été choisies en raison de leur état de fragilité financière, sociale et psychologique.

Tout d'abord, la faible ancienneté de leur inscription au chômage ne permet pas une identification au statut de chômeur. Les épisodes de non-emploi qu'ont connus les salariés avant leur entrée chez Moulinex étaient de courte durée. L'entrée et la carrière chez Moulinex signent une triple indépendance. D'abord, le salariat a rendu possible une distanciation vis-à-vis des liens familiaux et plus tard, pour les femmes mariées, une indépendance financière envers leur époux. L'emploi dans l'entreprise d'électroménager a permis de sortir des schémas qui étaient traditionnellement réservés aux femmes, celui de femme au foyer ou mère de famille. Ensuite, le travail chez Moulinex autorisait un affranchissement vis-à-vis de son milieu social en termes socio-économiques mais aussi dans une dimension symbolique. L'accès à la propriété, la prise en charge financière des études des enfants, la "moyennisation" de leur niveau de vie sont autant de signaux d'une ascension sociale. Enfin, l'emploi à vie chez Moulinex a permis d'éloigner le risque du recours aux institutions de secours ou de bienfaisance ainsi que l'identité négative du prolétaire et de l'indigent (Castel, 1995). La sortie de l'emploi a

mis en lumière la dépendance envers l'Etat et les institutions de l'Etat-Providence. Mme R. vit sa position d'assisté comme une humiliation, un déclassé social :

"Moi je sais qu'avant, on me donnait jamais d'APL, on me donnait jamais rien, parce que je travaillais, je ne demandais rien, j'étais contente, j'avais mon salaire. Et puis maintenant, faut que j'aille demander des aides. Alors on m'dit : "B., faut que t'ailles à la mairie voir ton maire pour qu'il te donne des bons. Mais tu vois pas le maire, la fierté, il va m'dire : "Vous avez une maison" qu'il va m'dire, j'en suis sûre. Ils ont que ça à nous dire maintenant. Alors je vais prendre rendez-vous quand même, je vais essayer, voyez. J'ai ma fierté, mais je vais y aller quand même. S'ils me donnent quelque chose, on verra bien." (Mme R.)

Les personnes interrogées connaissent peu, pas ou mal les circuits de l'assistance par manque d'informations et de connaissances sur ces derniers mais surtout en raison de leur absence de familiarité avec les services et des démarches qui y sont relatives. La fréquentation des lieux d'aide sociale, les modalités et procédures administratives qui président à l'accès à certaines prestations leur étaient inconnus auparavant. Les schémas de référence des anciens Moulinex demeurent empreints des formes connues du salariat de la grande entreprise et le souhait de se raccrocher à la "valeur de l'emploi" est encore très présent. Pour ces travailleurs de toujours, l'étalon de référence demeure l'activité professionnelle salariée. "On a toujours cotisé toute notre vie" rappelle Mme R. Les rendez-vous imposés par l'ANPE et les cellules de reclassement, le contrôle porté sur l'effort de recherche d'emploi sont très mal vécus. La position de demandeur d'emploi oblige à "déballer sa vie" et à se justifier. Or, la vie de bon nombre de travailleurs de Moulinex est un "monde privé", un univers de la discrétion. "Qu'est-ce que vous voulez qu'on leur dise? Raconter nos petits malheurs? Non" (Mme A.). Les questions posées par les travailleurs sociaux sont perçues comme inquisitives, impudentes et réclament de faire montre d'un état de désœuvrement matériel, de graves problèmes financiers. Or, l'épargne, l'économie, la prévoyance, la "réserve" occupent toujours une bonne place dans l'ethos de nombre d'anciens Moulinex :

"Voilà, il faut prévoir maintenant, il faut garder ses petits sous de côté" (Mme A.)

"Il faut s'expliquer? Il faut dire pourquoi on vient là? Ben voilà. Mais ils nous posent tellement de questions. La dernière fois que j'y ai été, faut voir les questions qu'elle m'a posées." (Mme S.)

Les rendez-vous avec les consultants ou des agents du service pour l'emploi sont souvent des moments de haute tension, d'incompréhension et aboutissent même parfois à des conflits ouverts :

"De toute façon, j'en avais marre d'aller là-bas, ils me convoquaient pour cinq minutes, la dernière fois, ça allait pas du tout, j'ai fait une déprime à côté, il m'a pris tellement de haut, M. (conseiller emploi ANPE), il était avec une autre nana, j'en avais rien à foutre, j'ai pris mes livres, j'ai foutu le camp, j'étais comme ça, il m'a pris tellement de haut, il m'a dit que je cherchais pas, que je cherchais pas ! C'est pas à nous de chercher, c'est à eux de nous en trouver." (Mme G.)

Les contraintes qu'impliquent les rencontres avec les travailleurs sociaux ou les professionnels de l'emploi ne sont que très mal acceptées par les personnes habituées à une prise en charge personnelle de leur existence, à un auto-contrôle serré et permanent de leur mode de vie. Les règles, qui prévalent dans les services de reclassement ou de l'assistance, obligent non seulement à un dévoilement mais aussi à une collaboration de la part des usagers. L'établissement d'un contrat, d'une coopération entre usagers et professionnels du reclassement ou des services sociaux est freiné par un certain nombre d'obstacles culturels, hérités du milieu social des Moulins. Or comme le rappelle Richard Hoggart (1970), dans les milieux populaires : "on ne veut surtout pas "se faire remarquer", "tendre la main", "on veut se défendre de toute dépendance" (p. 174). Beaucoup mettent en avant leur timidité, leur manque d'audace mais souvent évoquent le manque d'habitude, leur difficulté à parler d'eux-mêmes. La plupart des anciens salariés ont une origine sociale populaire et ont grandi dans un univers marqué par la culture du monde agricole ou bien du monde ouvrier et souvent des deux à la fois. Ils ont généralement grandi dans un milieu marqué par la valeur du travail et ce mode de socialisation compte beaucoup sur leur manière de voir le monde.

Il n'y a pas d'acculturation au rôle d'assisté mais les personnes ne présentent pas non plus d'acceptation d'un tel statut considéré comme dévalorisant. Reconnaître son infériorité sociale est une attitude qui entre en contradiction avec les habitudes de luttes collectives et de revendication propres au monde ouvrier. Les personnes pointent du doigt la campagne de découragement menée par les professionnels de l'emploi ou de l'aide sociale. Ces derniers font souvent porter à la connaissance de leurs usagers les difficultés qu'ils auront à affronter dans leur parcours vers l'emploi et tentent de les détourner de certains projets professionnels ou de formation jugés trop ambitieux ou irréalisables eu égard à leur qualification ou à leur santé physique.

"Vous êtes à la COTOREP?"

Ouais. Maintenant, personne ne voudrait que je travaille, mais, ils peuvent pas m'en empêcher parce que le travail c'est tellement. . . Je n'ai pas l'âge de la retraite. Je persiste, et je rencontre beaucoup de personnes qui sont contre. Moi ça fait deux ans que je stagne, plus de deux ans." (M. M.)

Le système de protection sociale est vivement critiqué pour ses incitations financières à l'inactivité professionnelle.

"C'est pareil, c'est ce que je dis travailler c'est bien aussi, mais pour ce qu'on est payé, il vaut mieux rester au chômage ils encouragent pas les gens à travailler, mon dieu, je leur ai dit l'autre jour, je suis allée aux ASSEDIC, vous encouragez pas les gens à travailler, moi, je suis toute seule, si quand même, je gagne 100 euros de plus que si j'étais au chômage, 100 euros de plus c'est pas énorme." (Mme J.)

Les discours contiennent beaucoup de références aux valeurs du mérite, de la fierté, du courage, de la dignité et de la lutte. "J'étais fière de travailler là. Je gagnais mon salaire, je demandais rien à personne. Et c'est ce que je voudrais moi, gagner mon salaire sans rien demander" (Mme R.).

Etre en position de recevoir, de quémander ou d'attendre, place les individus en état de soumission, de dépendance qui est vécu comme des plus humiliants. Mme R. raconte une entrevue avec la personne chargée de son dossier dans l'association d'aide aux

personnes handicapées (Cap Emploi) : "Je lui ai dit : je vous demande pas la..., comment on appelle ça, la pitié, la misère, je vous demande pas, moi je demande qu'à travailler, j'ai toujours travaillé".

L'absence d'emploi est vécue comme une mutilation, une privation, une sanction. Surtout leur volonté de retravailler est souvent mise en avant comme un trait de différenciation avec les "mauvais" chômeurs, ceux qui ne souhaitent pas "réellement" retravailler, les "chômeurs professionnels".

"Ils disent que les chômeurs tout ça, c'est des fainéants ou que les chômeurs, ils se plaisent comme ça, mais non, je ne suis pas d'accord. Bien souvent, moi je me dis : mais faudrait pas que ça leur arrive un jour." (Mme A.)

"Je connais une fille qui a été pour je sais plus ce que c'était, "D'où vous venez?" "De Moulinex" "Ah ben je suis désolé". Tout de suite. Pour ça, mais il faut pas mélanger tout le monde, ils comprennent pas les gens, y en a ça se voit sur eux, ils présentent pas, vous devez vous en rendre compte aux réunions, faut pas mélanger tout le monde, pis faut prendre les gens à l'essai, pas une seule personne comme ça, faut prendre à l'essai." (Mme J.)

Le droit à l'assistance est peu revendiqué. Mais la demande de compensation financière est très forte pour l'outrage qui leur a été fait. "Ils nous ont volés, ils nous ont pillés, ils nous ont mis dehors comme des malpropres. Ça, il faut qu'ils payent, ils peuvent payer" (Mme A.). Les personnes ne réclament pas une aide pécuniaire au nom des principes de la charité tiré du droit universel à être secouru. Ce sont des principes de justice issus du droit de réparation qui sont mis en avant par nos interviewés. Les personnes se définissent comme des victimes atteintes non pas par des aléas malheureux de la vie mais à cause d'un préjudice volontairement porté à leur encontre.

Au moment de l'enquête, les personnes rencontrées n'avaient pas assimilé le statut, les rôles et les stratégies qui président à une situation de disqualification sociale. La population à l'étude est typiquement une population de "l'entre-deux" c'est-à-dire située entre deux âges, "ni trop vieux, ni trop jeunes", écarquillée entre deux statuts : entre l'emploi et la retraite, entre validité et invalidité, entre activité et inactivité. Leur état de santé aussi est ambivalent. Le corps est souvent fatigué par des années de travail sur convoyeur, le port de charges lourdes ou les mouvements physiques répétitifs. Egalement leur situation économique les place dans une "impasse statutaire" : ni trop déshérités ni pas assez. Mais la volonté de retrouver un emploi est peu entamée. Bien que proches de sortir du dispositif de droit commun de l'assurance chômage, les anciens Moulinex rencontrés n'avaient pas intégré le répertoire du statut d'assisté ni assimilé cette désignation. Toutefois cette conclusion est provisoire. La perspective de recourir à des dispositifs d'assistance comme le RMI¹⁴ concerne un nombre non négligeable parmi la population active des anciens Moulinex.

Conclusion

L'objet de cet article est de montrer en quoi l'épreuve de la perte d'emploi est une épreuve totale dans le sens où elle irradie l'ensemble des aspects de la vie des salariés

¹⁴ Le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) est devenu le rSA

licenciés. Le licenciement consacre d'abord la disparition du lien à l'entreprise qui est un lien non seulement contractuel, mais aussi moral et chargé de sens pour les individus. Ce lien fournissait une garantie dans le temps, procurait les moyens d'un épanouissement personnel, une identité professionnelle et sociale. Sa rupture implique une rupture géographique (isolement domiciliaire), temporelle (crise des certitudes), une rupture existentielle (confrontation avec soi-même) et une rupture des reconnaissances (sociale et institutionnelle). Outre la perte de ressources économiques, le licenciement amène une dilution des repères sociaux, spatiaux, temporels et existentiels. En dehors du cadre structurant du travail, la personne au chômage se retrouve alors confrontée au sentiment d'humiliation et à une situation d'isolement et de désœuvrement qui sont caractéristiques d'un *chômage de masse* ou *chômage total* (Schnapper, 1994). Le licenciement est souvent à l'origine de perturbations sur l'équilibre psychologique et émotionnel des individus et conduit fréquemment à un effritement de son réseau de sociabilité.

Cette enquête a cherché à démontrer en quoi le licenciement est à l'origine de ce que j'ai appelé un « renversement du sens de l'intégration » ou en somme comment des problèmes personnels ou sociaux qui étaient parfaitement intégrés dans l'activité de travail se muent une fois l'emploi perdu. Egalement, la répercussion du chômage sur les différentes sphères d'existence et d'intégration qui entoure la personne privée d'emploi correspond à ce que l'on pourrait appeler l'"effet dominos" de la perte d'emploi et les méfaits s'abattent non seulement sur les différents aspects de la vie de la personne mais leur enclenchement, avec le temps, rendent difficile le retour à un équilibre de vie. Cet effet « ricochet » ou « en cascade » des conséquences du chômage sur les autres sphères d'intégration peut conduire enfin à une situation de forte vulnérabilité sociale qui peut contraindre la personne à devoir recourir à l'assistance. Certes au moment de l'enquête, des situations de disqualification sociale ne sont pas apparues mais le risque de situation d'exclusion sociale à venir ne peut être écarté pour une frange de la population des anciens Moulinex.

Si la dimension biographique professionnelle est importante, le contexte national dans lequel s'inscrit le chômage influe aussi beaucoup. Dans leur ouvrage sur l'expérience du chômage en Europe, Duncan Gallie et Serge Paugam montrent que la forme prise par l'expérience du chômage est très dépendante du niveau de protection sociale développé dans les pays considérés, de la place occupée par la famille dans la société et de la situation nationale du marché du travail. L'action de l'état-providence, de l'entraide familiale ou de voisinage et de l'activité économique locale interviennent sur la manière de vivre et d'affronter le chômage. Les traits spécifiques du groupe des anciens Moulinex et le contexte national de la France à cette époque imposent de ne pas généraliser les résultats à la population générale des chômeurs au niveau français comme international. Mais ce que révèle l'expérience subie par les anciens salariés est la violence du traumatisme (Debout, 2015) causé par la perte d'emploi et qui peut s'apparenter à celle de la crise subite et généralisée provoquée par la récession de 2008. Elle montre la grande vulnérabilité des personnes isolées socialement, à la santé fragile, aux faibles ressources économiques et rencontrant des difficultés pour retrouver un emploi. Cette vulnérabilité est le fruit non d'arbitrages individuels mais le résultat de l'enchaînement de multiples méfaits causés par le manque d'occupation professionnelle : replis sur soi, problèmes familiaux, crainte en l'avenir. La souffrance vécue par les anciens salariés de Moulinex doit servir de cas "exemplaire", c'est-à-dire un cas qui, par sa forme, son

déroulement et ses conséquences, éclaire et enseigne sur le phénomène plus vaste du chômage de masse et de ses désastres sur les individus qui en subissent les conséquences mais aussi sur la société.

Bibliographie

Bakke E. W. (1933), *The Unemployed Man: a Social Study*, Londres, Nisbet and co.

Bakke E. W. (1940), *Citizens without Work: A Study of the Effects of Unemployment upon the Worker's Social Relations and Practices*, New Haven, Yale University Press.

Becker, H. S. (1960), "Notes on the concept of commitment", *The American Journal of Sociology*, vol. 66, n° 1, pp. 32-40.

Bluestone B., Bennett Harrison B. (1982), *The deindustrialization of America. Plant closings, community abandonment, and the dismantling of basic industry*, New York, Basic Books, Inc, Publishers.

Bourdieu P. (1986), "L'illusion biographique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, n° 1, p. 69.

Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, « Folio », p. 661-662. Danièle Linhart, Margaret Maruani (1982), « Précarisation et déstabilisation des emplois ouvriers. Quelques hypothèses », *Travail et emploi*, n° 11, p. 27-36.

De Gaulejac, V., Taboada Léonetti, I. (1994), *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer.

Demazière D.; Dubar C. (1997), « Dire les situations d'emploi. Confrontation des catégorisations statistiques et des catégorisations indigènes », *Sociétés contemporaines*, vol. 26, n° 1, pp. 93-107.

Debout M (2015), *Le traumatisme du chômage*, Ivry-sur-Seine, Les Editions de l'Atelier/ Les Editions Ouvrières

Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre*, Paris, Les Editions de Minuit, coll. "Le sens commun".

Komarovsky M. (1940), *The Unemployed Man and His Family. The Effect of Unemployment upon the Status of the in Fifty-nine Families*, New York, Dryden Press.

Lazarsfeld P., Jahoda M., Zeisel H. (1981), *Les Chômeurs de Marienthal*, Paris, Les Editions de Minuit,

De Montlibert C. (2001), *La Violence du chômage*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

Paugam S. (2000), *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, coll. "Quadrige", p. 25 et p. 27.

Paugam, S. (2006), "L'épreuve du chômage : une rupture cumulative des liens sociaux?", *Revue européenne des sciences sociales*, Tomes XLIV, n° 135, pp. 11-27.

Pinto L. (1993), « Carrières brisées » in Bourdieu P., *La Misère du monde*, Paris, Seuil, « Points », p. 889.

Roupnel-Fuentes M. (2011), *Les Chômeurs de Moulinex*, PUF, coll. « Le lien social ».

Schnapper D. (1994), *L'Épreuve du chômage*, Paris, Gallimard « folio ».

Simmel G. (1999), *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1^{ère} édition allemande : 1908.

Caractéristiques des interviewés :

Mme A. : femme, 50 ans, en couple, agent de production chez Moulinex, Cormelles, inactive, à la recherche d'un emploi.

Mme J. : femme, 47 ans, seule, agent de production chez Moulinex, Cormelles, en CDD à temps plein.

M. M., homme, 49 ans, seul, agent de production chez Moulinex, Cormelles, inscrit à l'ANPE.)

Mme R., femme, 49 ans, seule, agent de production chez Moulinex, Cormelles, inscrite à l'ANPE.)

Mme S., femme, 52 ans, agent de production chez Moulinex, Saint-Lô, inscrite à l'ANPE.

Mme T., femme, 55 ans, seule, agent de production chez Moulinex, Cormelles, ACA¹⁵

¹⁵ L'ACA était l'allocation chômeurs âgés, une aide versée aux chômeurs de moins de 60 ans ayant suffisamment travaillé pour toucher une allocation jusqu'à leur retraite. Cette aide a disparu en 2002.